

Cc : ucv_ucv.ch <ucv@ucv.ch>; info_adcv.ch <info@adcv.ch>; Info DGAIC <info.dgaic@vd.ch>

Objet : Communication à propos de la nouvelle plateforme de publication des marchés publics SIMAP

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement de notre message du 15 avril 2024 relatif à la nouvelle plateforme SIMAP, vous trouverez ci-dessous, en votre qualité d'adjudicateur, de nouvelles informations importantes pour vous préparer au mieux à sa mise en service le 1^{er} juillet 2024.

1. Lancement de la plateforme de formation pour les adjudicateurs

Le lancement de la *plateforme de formation* aura lieu le **mardi 21 mai 2024**. Les services d'achat (la nouvelle plateforme Simap utilise cette notion pour désigner les adjudicateurs) pourront accéder à la plateforme de formation à l'adresse suivante : <https://educ.simap.ch>.

Les services d'achat pourront ainsi se familiariser avec les nouvelles fonctionnalités de la plateforme et procéder à des simulations (saisie d'appels d'offres, publication d'avis rectificatifs, utilisation du forum, ...). Les services d'achat sont invités à débiter leur exploration en visionnant la vidéo explicative relative à l'enregistrement des utilisateurs sur la plateforme, vidéo se situant sur la page d'accueil, à gauche, sous la rubrique "Aide en ligne".


Pour rappel (cf. [page](#) du site internet de l'Etat dédiée à la nouvelle plateforme), la nouvelle plateforme entrera en service le 1^{er} juillet 2024 (à l'adresse *simap.ch*), mais les services d'achat pourront d'ores et déjà s'enregistrer (sur ce sujet, cf. point 2 du présent courriel) et préparer leurs futurs marchés dès le 1^{er} juin 2024 sur la plateforme de production (à l'adresse *prod.simap.ch*). A cet égard, nous attirons votre attention sur le fait que **rien de ce qui aura été créé à compter du 21 mai 2024 sur la plateforme de formation *educ.simap.ch* ne sera repris le 1^{er} juin 2024 sur la plateforme de production *prod.simap.ch***. En revanche, tout ce qui aura été créé sur la plateforme de production *prod.simap.ch* à compter du 1^{er} juin 2024 sera automatiquement transféré le 1^{er} juillet 2024 sur la nouvelle plateforme *simap.ch*.

2. Comptes utilisateurs et rôles sur la nouvelle plateforme

Chaque membre d'un service d'achat (adjudicateur) aura désormais un compte utilisateur personnel. Chaque compte utilisateur personnel peut se voir attribuer l'un des deux rôles suivants :

- *Collaborateur* du service d'achat (adjudicateur)
- *Administrateur* du service d'achat (adjudicateur)

L'administrateur du service d'achat pourra, en plus des activités du collaborateur dudit service, valider le rattachement des nouveaux collaborateurs à ce service. Dans la plateforme actuelle, cela correspond à la transmission du mot de passe aux nouveaux collaborateurs. Il serait donc judicieux que toutes les personnes des services d'achat qui effectuent aujourd'hui cette activité se voient attribuer le rôle d'administrateur du service d'achat sur la nouvelle plateforme. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que la première personne d'un service d'achat qui créera un nouveau service d'achat sur la plateforme recevra automatiquement le rôle d'administrateur de ce service d'achat (y compris dans l'hypothèse où un mandataire externe créerait ce nouveau service d'achat pour le compte d'un adjudicateur). A noter que le rôle d'administrateur pourra être transféré/partagé ultérieurement à/avec un ou plusieurs autres utilisateurs.

 Compte tenu de ce qui précède, et particulièrement du fait que la première personne qui créera un service d'achat sur la nouvelle plateforme recevra automatiquement le rôle d'administration avec les droits de validation afférents, vous êtes invités à réfléchir dès à présent aux personnes qui se verront confier le rôle d'administrateur au sein de votre commune, le choix de ces personnes étant fonction de votre organisation propre.

3. Sessions de questions-réponses sur les fonctionnalités de la nouvelle plateforme

A partir du 21 mai 2024, l'équipe du projet de nouvelle plateforme organisera des réunions en ligne via Teams, auxquelles les services d'achat pourront participer pour poser des questions sur la nouvelle plateforme.

Les réunions auront lieu aux dates suivantes :

Mardi 21 mai 2024	14.00 – 16.00	Français	Lien Teams
Lundi 27 mai 2024	14.00 – 16.00	Allemand	Link Teams
Lundi 3 juin 2024	14.00 – 16.00	Français	Lien Teams
Lundi 10 juin 2024	14.00 – 16.00	Allemand	Link Teams
Lundi 17 juin 2024	14.00 – 16.00	Allemand	Link Teams
Lundi 24 juin 2024	14.00 – 16.00	Français	Lien Teams

⚠ En plus des séances mentionnées ci-dessus, une séance de présentation et de questions-réponses avec l'équipe du projet sera organisée spécifiquement pour les adjudicateurs vaudois le mardi 11 juin 2024, de 14h à 16h. L'accès à cette séance se fera via le lien Teams suivant : [Lien Teams](#). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Nous vous invitons à diffuser largement ce lien au sein de vos administrations respectives, afin de permettre aux personnes intéressées de participer à la séance.

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir diffuser le présent message auprès des personnes intéressées au sein de vos administrations respectives et nous demeurons naturellement à votre disposition en cas de questions.

Avec nos meilleurs messages.

Guerric RIEDI, responsable du CCMP-VD

Ce message est distribué :

- aux communes vaudoises
- aux préfectures
- à l'UCV
- à l'ADCV
- à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC)

N.B. Afin de vous garantir une réponse dans les meilleurs délais, merci de nous contacter uniquement à l'adresse "info.ccmp@vd.ch"



CCMP-VD

Centre de compétences sur les marchés publics du canton de Vaud

Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH)

Pl. de la Riponne 10 - 1014 Lausanne

info.ccmp@vd.ch / www.vd.ch/marches-publics

Attention : Les informations contenues dans ce message et ses annexes sont CONFIDENTIELLES et exclusivement réservées à leur destinataire. Toute transmission ou copie non autorisée de ce message et toute utilisation ou publication des informations qu'il contient sont strictement interdites et peuvent être illégales. Nous vous prions de bien vouloir nous aviser immédiatement par mail, si ce message vous est parvenu par erreur. Avec nos remerciements